

CHARTRE DE BONNES PRATIQUES

DU COMITÉ DU VAL D'OISE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

POUR OCTOBRE ROSE

Le 12 mai 2026,

Octobre Rose a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable, permettant aux femmes d'avoir une information éclairée sur le dépistage du cancer du sein, la maladie et les traitements. À l'origine cette opération prônait clairement les bénéfices du dépistage et le soutien aux femmes atteintes de cancer du sein. Aujourd'hui, le sens initial est souvent brouillé et éparpillé dans de multiples communications. La Ligue nationale contre le cancer et ses 103 Comités départementaux souhaitent se préserver et s'opposer à toute tentative de communications opportunistes et démagogiques.

Aussi, elle engage les Comités départementaux à respecter et faire respecter une charte de bonnes pratiques dans leurs actions et leurs partenariats menés à l'occasion d'Octobre Rose.

Toute action menée dans le cadre d'Octobre Rose par la Ligue contre le cancer et ses partenaires privés, associatifs ou institutionnels respectera la charte suivante :

1. Afficher clairement : « *Octobre Rose est un évènement organisé dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein* ».
2. Valoriser et rappeler les avantages du dépistage organisé du cancer du sein qui garantit, par sa double lecture et son cahier des charges et avec sa gratuité, une meilleure qualité et une meilleure accessibilité à toutes les femmes.
3. Refuser de prendre part ou de cautionner les actions des partenaires qui ne respecteraient pas ces engagements.
4. Le Comité du Val-d'Oise de la Ligue contre le cancer ne tient pas de stand lors des événements sportifs Octobre Rose. La présence d'un administrateur est possible uniquement au début de l'évènement, au moment de son lancement. Un discours sera alors assuré, notamment en cas de remise de chèque.